

HIP (solution nettoyante pour le Hydrim avec protection pour instruments)

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II (453/2010) - Europe

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HIP (solution nettoyante pour le Hydrim avec protection pour instruments)
Usage recommandé	Nettoyant pour les appareils de traitement des instruments automatiques Hydrim.
Fournisseur	SciCan Ltd, 1440 Don Mills Road, Toronto, ON, M3B 3P9, 1-800-667-7733
N° de téléphone en cas d'urgence	SciCan Ltd, 1-800-667-7733
N° de FS :	052410

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (voie orale) – Catégorie 4;
 Corrosion cutanée/Irritation cutanée – Catégorie 3;
 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire - Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H316 Provoque une légère irritation cutanée.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

P280 Porter un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+ P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Description des dangers ne faisant pas l'objet d'une classification : Non applicable

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Dénomination chimique	N° CAS	%	Autres identificateurs
Acide diphosphonique, (1-hydroxyéthylidène)-, sel tétrapotassique	14860-53-8	5 - 10	
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	3 - 7	
2-Pyrrolidinone, 1-octyl-	2687-94-7	1 - 5	

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Inhalation

Aucune mesure de premiers soins spécifique n'est requise.

Contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau froide. Laver avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux

Rincer à grande eau froide. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu, et continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux s'il y a irritation ou que celle-ci persiste.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire un ou deux verres d'eau à la victime si elle en est capable. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)

Sur la peau : Peut causer une légère irritation.

Dans les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux

Ingestion : Nocif si ingéré

Prise en charge médicale immédiate ou traitement particulier

Organes cibles

Ne s'applique pas.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinctions

Agents extincteurs appropriés

N'est pas combustible. Utiliser un agent extincteur approprié au type de feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit chimique

Aucun connu. Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Équipements de protection spéciaux et précautions particulières pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à débit constant approuvé par MSHA/NIOSH, ou l'équivalent, ainsi qu'un équipement de protection complet. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet, incluant un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la Section 8 de cette fiche signalétique.

Précautions environnementales

Avant de procéder au nettoyage, consulter les informations sur les dangers. Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant de procéder à l'élimination. Déversements importants (supérieurs à 5 gallons) : empêcher les déversements importants de se répandre dans les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit dilué peut être évacué dans les égouts. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour manipulation sécuritaire

Utiliser les bonnes pratiques d'hygiène industrielle lors de la manipulation de cette substance. Ne pas manger, boire, ni entreposer de la nourriture dans les espaces de travail. Ne pas fumer dans les espaces de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer.

Conditions pour un entreposage sécuritaire

Protéger contre le gel. Éviter d'entreposer à des températures élevées, garder le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien aéré. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Utilisations finales spécifiques

Pour utilisation avec les appareils automatiques de traitement des instruments Hydrim uniquement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition : Aucune information disponible.

Mesures d'ingénierie appropriées

Aucune mesure spécifique recommandée. La ventilation normale est généralement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale

Lunettes étanches ou lunettes de sécurité.

Protection cutanée

Aucune requise, si le produit est utilisé conformément aux directives.

Protection respiratoire

N'est généralement pas requise si le produit est utilisé conformément aux directives.

Contrôle de l'exposition environnementale : N'est pas requis si le produit est utilisé conformément aux directives.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore, transparent
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non disponible
pH	9,3 – 9,8
Point de fusion/point de congélation	Non disponible (congélation)
Point initial d'ébullition/domaine d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 93,3 °C (199,9 °F)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable (liquide)
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible (supérieure); Non disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	1,113 à 20 °C
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage, n-octanol/eau (Log K _{ow})	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible (cinématique)
Propriétés explosives	Aucune
Propriétés oxydantes	Aucune
Autre information	
État physique	Liquide
COV (%)	0,00 %*

*-Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, section 94508.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Normalement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun risque de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter et matériaux incompatibles

Ne pas mélanger avec tout autre produit nettoyant ou désinfectant.

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

SECTION 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables

Voie oculaire; voie cutanée; voie orale; par inhalation.

Toxicité aiguë

CL50 (Inhalation) > 20 mg/L

DL50 (Voie orale) > 500 mg/kg

DL50 (Voie cutanée) > 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut être légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absorption cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion

Nocif si ingéré.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée : n'est pas un sensibilisant cutané.

Sensibilisation des voies respiratoires : n'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Développement postnatal de la progéniture

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fonction sexuelle et fertilité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur ou via l'allaitement

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets interactifs

Aucun connu.

Danger par aspiration

Ne présente aucun danger de toxicité par aspiration

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Non disponible

Persistance et dégradation : Sur la base des ingrédients qui le composent, le mélange est facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : Sur la base des ingrédients qui le composent, le mélange n'est pas bioaccumulable.

Mobilité dans le sol : Non disponible

Résultats de l'évaluation des PBT et des vPvB : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres effets nocifs : Non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Le produit dilué peut être évacué dans les égouts.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Données relatives à l'expédition

Non réglementé par le Règlement TMD (Canada). Non réglementé par le Règlement DOT (États-Unis).

Numéro ONU : Non applicable

Désignation officielle de transport de l'ONU : Non applicable

Classe de danger relative au transport : Non applicable

Groupe d'emballage : Non applicable

Dangers environnementaux : Non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable

Identificateur du HIP (solution nettoyante pour le Hydrim avec protection pour instruments)

produit : N° de FS : 052410

Date de préparation : 9 novembre 2015

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

Non applicable

Autres informations

ADR, RID, ADN, IMO/IMDG : Non réglementé par ces codes.

IATA/ICAO (transport aérien) : Non réglementé par les codes et règlements sur les matières dangereuses.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT



Classe D2B

D2B - Toxique (irritant pour les yeux)

Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients figurent sur les listes LIS/LES.

ÉTATS-UNIS

Loi sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act - TSCA), section 8(b)

Tous les ingrédients figurent à l'inventaire TSCA.

EUROPE

Ingrédients conformes au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Agents de surface anioniques 5-15 %

Agents de surface non-ioniques moins de 5 %

Évaluation de la sécurité chimique : L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée sur le mélange.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Classement SIMD	Santé - 1	Inflammabilité - 0	Danger physique - 0
FDS préparée par	Virox Technologies Inc.		
N° de téléphone	800-387-7578		
Date de préparation	9 novembre 2015		
Avertissement	Pour obtenir les mises à jour de la FDS, veuillez communiquer avec le fournisseur/fabricant indiqué à la première page de ce document. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur du présent produit a reçu la formation obligatoire voulue conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fabricant/fournisseur ne sera pas tenu responsable en cas de pertes, de blessures ou de dommages pouvant résulter de l'usage ou de la fiabilité de toute information contenue dans le présent document. Le contenu de ce document a été préparé conformément au Règlement CE n° 1907/2006, annexe II (453/2010) – Europe, et la Norme en matière de communication des renseignements sur les dangers de l'OSHA (HCS 2012).		

Identificateur du produit : HIP (solution nettoyante pour le Hydrim avec protection pour instruments)

produit : N° de FS : 052410

Date de préparation : 9 novembre 2015

Page 5 de 5